



2 PÊCHE ET PRODUITS DE LA MER

CONTEXTE

Les enjeux de la pêche sont nombreux : Brexit, difficultés de recrutement, mauvaise image de la profession, navires vieillissants, politique des quotas par espèces et par zones territoriales pour préserver la ressource, une demande en progression des consommateurs au niveau mondial. La réglementation, et notamment la politique commune de la pêche, agit sur l'évolution de la pêche, afin de la rendre plus durable :

- vers des engins de pêche (filets) biodégradables et compostables :

- La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (2015) prévoit une réduction des quantités de déchets non dangereux non inertes admis dans les installations de stockage (c'est le cas de la majorité des équipements conchylicoles et engins de pêche) entre 2010 et 2025.

- La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (2020) vise un objectif de 100% de plastiques recyclés à l'horizon 2025.

- vers des engins de pêche plus sélectifs et moins consommateurs de carburant :

- RMD : rendement maximal durable : ne pêcher que la quantité qui permet la préservation des espèces. En 2013 : 10% des espèces pêchées au RMD ; en 2020 : 60 à 70%.

- Obligation de débarquement (2019) : directive européenne pour interdire les rejets de poissons en mer ; tout ce que les pêcheurs pêchent mais n'avaient pas prévu de pêcher devra être ramené à terre. Reste à développer les débouchés et filières pour valoriser les coproduits de la mer et les captures indésirées débarquées.

- La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (2020) prévoit la mise en place d'une démarche de responsabilité élargie des producteurs (REP), pour que les utilisateurs gèrent de manière responsable leurs déchets. La REP, effective au plus tard au 1er janvier 2025, encouragera l'éco-conception, ainsi que la collecte et le recyclage des engins de pêche.

Au niveau régional, plusieurs actions sont en cours, dont le projet "Respect" (2018-2021), porté par le Comité Régional et les 4 comités départementaux des Pêches Maritimes et Élevages Marins de Bretagne, qui développe différents outils et supports de communication pour sensibiliser les pêcheurs professionnels à la biodiversité marine en valorisant les pratiques de pêche durable. Au niveau local, le port de pêche de Keroman à Lorient est reconnu à l'échelle nationale : premier port de pêche en valeur (2^{ème} en volume), et premier port langoustinier de France. Le port de Keroman concentre 620 pêcheurs professionnels, 500 employés dans les entreprises de maroyage, 1600 salariés dans la logistique, les services et la réparation navale, 400 emplois dans les industries de transformation.

Enfin, les divers témoignages illustrent la coopération entre scientifiques, ingénieurs et pêcheurs, tous présents sur le Pays de Lorient-Quimperlé, et souvent partenaires dans le cadre de projets innovants, notamment sur la sélectivité des engins de pêche.

SeaBird Larmor-Plage

> Formulateur et producteur de bioplastiques compostables



Entretien avec Marie CHAUVEL,
fondatrice et dirigeante

© SeaBird

SeaBird intervient historiquement dans les domaines de la pêche, de la conchyliculture et de l'aquaculture, et se développe aussi désormais dans des applications d'emballages rigides et de textiles, afin de proposer des produits moins impactants pour l'environnement

Comment votre société s'inscrit-elle dans l'économie verte locale ?

Depuis la création de SeaBird en 2011, et jusqu'en 2018, nous étions un bureau d'études spécialisé dans la recherche et le développement de bioplastiques, principalement pour les activités liées à l'environnement marin. Ainsi, nous avons

participé à plusieurs projets multi-partenariaux innovants et écoresponsables, comme :

- Seabac (Région Bretagne, 2014-2016) : conception de bacs à poissons compostables, connectés et ergonomiques – application pour le port de pêche de Lorient,
- Oceanwise (projet européen Interreg, 2018-2021) : étude de l'impact du polystyrène expansé dans l'environnement, analyse des solutions alternatives existantes et envisageables,
- SeaLive H2020 (projet européen, 2019-2023) : développement de compounds⁽¹⁾ pour la réalisation de poches d'ostréculture, d'emballages rigides et d'engins de pêche,
- Filaltiq (Syndicat mixte pour le développement de l'aquaculture et de la pêche en Pays de la Loire, 2020-2022) : développement de compounds pour la fabrication de filets de mytiliculture.

Ces projets sont pour nous de vrais accélérateurs d'innovation pour concevoir, produire et tester.

En 2018, nous avons investi dans une ligne pilote de production industrielle dédiée au compoundage des bioplastiques, ce qui nous a permis de devenir producteurs des bioplastiques que nous concevons (capacité de production annuelle d'environ 200 tonnes).

Notre activité économique vise à diminuer la pollution plastique et à préserver l'environnement. Pour ce faire, nous nous fournissons en matières premières dans des bioraffineries, malheureusement peu développées en Europe, ce qui augmente considérablement notre empreinte carbone. Un projet de transformation de raffinerie pétrolière en bioraffinerie, en cours dans le Nord de la France, nous permettrait de réduire les émissions de gaz à effet de serre engendrées par nos approvisionnements.

(1) : Compound : matériau composite sous forme de granulé

Quels sont vos produits “phare” et vos perspectives de développement ?

Parce qu'un filet de pêche en plastique conventionnel perdu en mer continue de pêcher pendant des décennies et pollue les océans en se dégradant en micro-plastiques, nous avons conçu un filet de pêche de type trémail pour l'Office Français de la Biodiversité ; biodégradable en mer et compostable à terre, cette réalisation est actuellement testée en conditions réelles. Par ailleurs, nous diversifions les applications de nos produits à de nouveaux domaines d'activités, comme la cosmétique, l'hygiène, le médical. Par exemple, nous avons été retenus pour le projet BioTexMed, lancé par l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, afin de développer des textiles non-tissés compostables pour des applications médicales : charlottes, blouses, couvre-chaussures, pansements, compresses, couches et draps jetables... Sans oublier les masques.



CHIFFRES CLÉS

- Date de création : 2011
- 5 salariés
- 800 : Les coupelles d'ostréiculture en bioplastique se dégradent 800 fois plus rapidement (compostables en 6 mois) que les coupelles en plastique conventionnel (qui mettent plus de 400 ans à se dégrader en microplastiques).

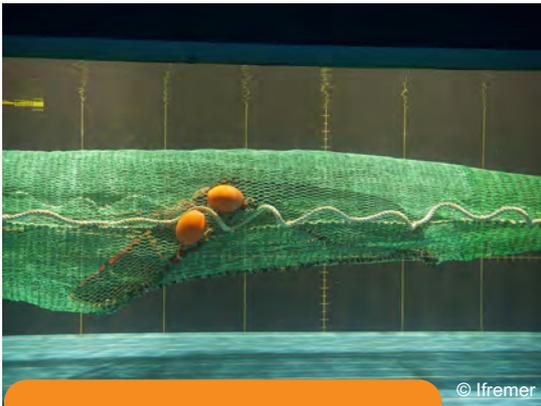
COORDONNÉES

SeaBird
7 Rue Commandant Charcot - 56260 LARMOR-PLAGE
02 30 91 98 30
contact@seabird.fr
www.seabird.fr



Ifremer Lorient

> Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer



Entretien avec Pascal LARNAUD,
responsable de la station
Ifremer de Lorient

La station Ifremer de Lorient est composée de deux unités : le Laboratoire de Technologie et de Biologie Halieutiques et le Laboratoire Environnement-Ressources Morbihan - Pays de la Loire (surveillance et observation du littoral, étude des écosystèmes conchylicoles et marins)

À travers ses expertises et travaux de recherche, l'Ifremer œuvre pour protéger et restaurer l'océan, exploiter ses ressources de manière responsable, partager les données marines et sensibiliser aux enjeux maritimes. Il est également consulté dans le cadre de divers dossiers, locaux et nationaux : dragage dans la rade de Lorient, clapage (déversement des boues de dragage) entre Groix et Lorient, extensions et modifications de stations d'épuration, évaluation des stocks de poissons pour aider à la décision sur l'attri-

bution des quotas de pêche, etc. Il mène également des travaux de recherche pour améliorer ces méthodes d'évaluation, ainsi que des campagnes en mer.

Les équipes scientifiques de Lorient sont impliquées dans de nombreux projets menés en collaboration avec divers partenaires professionnels de la pêche, équipementiers et scientifiques, afin de faire évoluer les techniques de pêche vers des pratiques plus durables. Parmi ces projets, on peut citer :

- Ceux centrés sur la sélectivité des filets :
 - Game of Trawls (2019-2022) : développer l'intelligence artificielle au service d'une pêche durable, sélective et moins impactante sur les habitats ;
 - Bait Fish (2018-2021) : développer des nasses à poissons ciblant les espèces à plus forte valeur économique ;
 - Optisel (2018-2019) : développer, tester et optimiser la grille à langoustine, la grille à lotte et la palangre à espadons pour l'amélioration de la sélectivité dans le golfe de Gascogne ;
- Ceux davantage orientés pour limiter les impacts sur les habitats marins :
 - Reverse (2016-2019) : développer des panneaux de chaluts décollés du fond et évaluation de leurs impacts ;
 - INdIGO (Projet européen Interreg 2019-2023, en partenariat avec l'UBS) : innover pour l'amélioration de la qualité de l'eau et le maintien de la biodiversité en contribuant à réduire le plastique grâce au développement d'engins de pêche biodégradables ; développement de l'application "Fish & Click" pour recenser les engins de pêche perdus.

À travers son travail sur l'évolution des engins de pêche, l'Ifremer est un acteur de l'économie verte locale car il participe à gaspiller moins de ressources (en innovant pour rendre les filets plus sélectifs et moins impactants pour la biodiversité ma-

rine) et à émettre moins de gaz à effet de serre dans l'environnement (le filet d'un chalutier provoquant 60% de la consommation de carburant, plus il est optimisé au niveau hydrodynamique, moins il touche les fonds et plus le navire sera économe en carburant).

Enfin, l'Ifremer est également attentif à ce que l'impact environnemental de ses pratiques soit le plus limité possible. Au sein de ses effectifs, une référente RSE veille aux éco-gestes des équipes, autant dans les bureaux/labos que lors de leurs déplacements. Par exemple, un logiciel mutualisé entre les différents sites a été mis en place pour proposer, au moment de la réservation d'un véhicule (hybride), du covoiturage et/ou du portage de colis.



CHIFFRES CLÉS

- 1973 : implantation de l'institut scientifique et technique des pêches maritimes (ISTPM) à Lorient, avant la création de l'Ifremer en 1984
- 2000 : construction d'une nouvelle station Ifremer avec le soutien de l'Europe, de la Région, du Département et de Lorient Agglomération
- 2011 : rénovation et modernisation du bassin d'essais avec le soutien de la Région, du Département et de Lorient Agglomération
- 35 salariés

COORDONNÉES

Ifremer de Lorient
8 rue François Toullec – 56100 LORIENT
02 97 87 38 00
pascal.larnaud@ifremer.fr
www.ifremer.fr/lorient

L'APAK Lorient

> L'Armement de la Pêche Artisanale de Keroman (APAK) est constitué de 7 navires hauturiers de 17,5m à 23,5m de long, dont chaque patron de navire est co-armateur.



Entretien avec
Eric GUYGNIEC, PDG

L'APAK, dont les navires pratiquent le chalut de fond, pélagique et la senne danoise, est sensible à la préservation de la ressource et à réduire son impact sur l'environnement, en mer comme à terre

Développer la pêche sélective

Pendant longtemps, le "Ruban bleu" était une distinction récompensant les patrons pêcheurs qui ramenaient le plus fort tonnage de poissons ; la performance était liée, à l'époque, à la quantité de poissons capturés. Depuis plusieurs années, l'objectif n'est plus de pêcher plus mais de pêcher mieux, de "trier sur le fond plutôt que sur le pont". Pour contribuer à la préservation des ressources, en plus de pratiquer la pêche saisonnière, nous participons au projet "Game of Trawls", financé par

l'Union Européenne, l'État français et France Filière Pêche, et piloté par l'Ifremer² et l'UBS, en partenariat avec le Comité départemental des pêches et des élevages marins du Morbihan, et Marport. Ce projet vise à concevoir un chalut sélectif, équipé de capteurs et caméras, afin de limiter les prises accidentelles et de prélever uniquement la ressource à vendre. D'une sélectivité jusqu'alors passive (reposant sur la fuite, par les poissons eux-mêmes, des espèces non désirées), l'objectif est de passer à une sélectivité active, où ce sont les pêcheurs qui décideront en temps réel et en s'appuyant sur les outils développés, d'actionner ou non un dispositif d'échappement afin de conserver ou de libérer les poissons capturés. Deux de nos navires testent en ce moment en mer le matériel prototypé. En 2019, notre flotte a aussi accueilli deux chalutiers neufs, qui offrent des conditions de travail plus confortables aux matelots, et consomment moins de carburant.



CHIFFRES CLÉS

- 2011 : Création de l'APAK
- 7 chalutiers artisans
- 45 marins embarqués
- 4 salariés

COORDONNÉES

Armement de la pêche artisanale de Keroman
13 Boulevard Louis Nail – 56100 LORIENT
02 97 05 75 07
contact@armement-apak.fr
www.armement-apak.fr

(2) : Ifremer : Cf. article p.26



© Philippe Madiot

Moulin Lorient Marée Lorient

> **Entreprise de mareyage implantée à Keroman depuis près de 70 ans.**



Entretien avec
Jean BESNARD,
dirigeant

Depuis sa création, cette entreprise familiale a suivi les évolutions du métier de mareyeur et s'adapte à tous ses types de clientèle pour valoriser les produits de la mer qu'elle transforme

En quoi consiste le métier de mareyeur ?

Nous achetons le poisson dans différentes criées françaises (Lorient, Le Guilvinec, Erquy, Saint-Quay-Portrieux, Roscoff), ainsi qu'au Royaume-Uni et au Danemark, pour plus de volumes et pour varier la diversité des produits. Nous essayons dans la mesure du possible de nous approvisionner en local pour limiter les transports. Nous sommes approvisionnés en poisson entier directement dans notre atelier de Keroman, où nous transformons (découpe, filetage, écaillage, etc.) les poissons sous différentes formes (filets, pavés, etc.). Nous proposons une large gamme de

produits auprès de nos clients : GMS, grossistes, restaurateurs, collectivités locales, poissonneries françaises, restauration locale et particuliers. Accolé au magasin de marée, notre poissonnerie en vente directe permet aux particuliers d'acheter leurs poissons directement à l'atelier, tout en bénéficiant d'astuces et de conseils pour les cuisiner.

Quelles actions menez-vous afin de gaspiller moins de ressources et d'émettre moins de gaz à effet de serre dans l'environnement ?

Nous luttons contre le gaspillage des ressources en valorisant les "déchets" issus du mareyage. Nous ne parlons d'ailleurs pas de déchets mais de coproduits. Depuis 1995 et le rachat de Sofilor, nous pouvons collecter tous les coproduits de poissons sur le port de pêche ; ils sont ensuite transformés en local sous différentes formes (nutrition animale, farines et huiles de poisson, arômes alimentaires, compléments alimentaires, etc.). Rien ne se perd. On ne devient pas mareyeur sans un minimum d'amour du produit ; le respect du poisson est une évidence, et la valorisation des coproduits en ressources, plutôt qu'en biodéchets, est une des grandes satisfactions de notre métier.

Par ailleurs, pour limiter nos impacts sur l'environnement, nous recyclons nos papiers et cartons avec La Feuille d'Érable³ les cartouches d'encre sont traitées par une société spécialisée, et les caisses en polystyrène via les panières mises à disposition par la SEM Lorient-Keroman⁴. Les éclairages de l'atelier sont remplacés progressivement par des leds. De gros investissements ont également eu lieu ces dernières années afin de remplacer l'ensemble des groupes frigorifiques et des machines à glace pour qu'ils soient moins énergivores et qu'ils utilisent des fluides

(3) : La Feuille d'Érable : Cf. article p. 100

(4) : SEM = Société d'Économie Mixte de Lorient-Keroman : Cf. article p. 46

moins impactants pour l'environnement. Enfin, la nouvelle centrale de retraitement d'eau de mer au port de pêche nous permettra de limiter nos consommations en eau douce pour le traitement du poisson. Nous restons attentifs à toute action permettant de s'inscrire dans une démarche la plus respectueuse possible de l'environnement.

Moulin Marée

CHIFFRES CLÉS

- 1955 : année de création
- 25 salariés
- 100 espèces environ de produits de la mer travaillées par an

COORDONNÉES

Moulin Marée
Atelier 78 – Port de Pêche - Keroman –
56100 LORIENT
02 97 37 30 00
moulinlorient@wanadoo.fr
www.moulinmaree.com



Le Panier de la Mer Bretagne Sud Lorient

> **L'association Le Panier de la Mer Bretagne Sud rassemble deux sites : Penmarc'h (29) et Lorient, sur le Port de Pêche de Keroman.**



Entretien avec Adeline VIAL,
directrice de l'Atelier 56,
co-directrice de l'association
Le Panier de la Mer Bretagne
Sud

© Le Panier
de la Mer

Le Panier de la Mer Bretagne Sud est une structure d'insertion par l'activité économique qui participe à la lutte contre le gaspillage alimentaire

Le Panier de la Mer Bretagne Sud, en lien avec la fédération des Paniers de La Mer, travaille avec Pêcheurs de Bretagne, organisation professionnelle de producteurs portant organisation commune des marchés dans le secteur des produits de la pêche et de l'aquaculture. Leur objectif est de "promouvoir l'exercice [...] d'activités de pêche viables et durables [...] en participant également à la gestion des ressources biologiques marines". Ils visent à garantir à leurs membres que les produits de leur pêche seront achetés, et ciblent alors l'équilibre entre

l'offre et la demande. Ainsi, lorsqu'il y a des invendus en criée, nous les leur achetons, les transformons, les conditionnons en sachets de 1kg (surgelés), et les distribuons aux associations d'aide alimentaire.

En tant que structure d'insertion par l'activité économique, 80% de nos effectifs sont des salariés "polyvalents". Notre association est pour eux un tremplin vers l'insertion professionnelle. En période creuse, c'est-à-dire pour nous lorsqu'il y a peu d'invendus en criée, nous travaillons en partenariat avec les mareyeurs du port de Keroman sur certaines prestations comme l'extraction de joues de lotte.

Plus on est soucieux du bien-être des salariés, plus ça nous amène aussi sur les questions d'écologie dans nos activités et manières de travailler. Afin de limiter l'utilisation d'emballages à usage unique (boîtes de conserves de poissons par exemple), nous réfléchissons à adopter des contenants en verre pour les soupes, qui pourraient être consignés. Par ailleurs, nous travaillerons, sur le site de Penmarc'h, avec Pandobac afin de nettoyer les bacs réutilisables des mareyeurs, et participer indirectement à encourager les professionnels du port à privilégier ces bacs réutilisables plutôt que les caisses en polystyrène.



CHIFFRES CLÉS

- 2003 : Création du site de Lorient
- 159 tonnes d'invendus travaillés et valorisés en 2020, dont 70 sur le site de Lorient
- 30 salariés dont 20 sur le site de Lorient

COORDONNÉES

Le Panier de la Mer Bretagne Sud – Atelier 56 - Atelier 70 – Port de Pêche – 56100 LORIENT
02 97 83 67 59
adeline.vial@panierdelamer.fr
www.panierdelamer.fr/lorient



© Le Panier de la Mer

Et aussi :

d'autres initiatives-acteurs cités
ou identifiés dans la presse
(liste non exhaustive)

■ **La Godaille Bretonne** (Lorient) : Vente et livraisons de paniers de la mer. Pendant le confinement, achat et valorisation dans ces paniers des invendus des bateaux de pêche lorientais. Mise en place d'un drive en avril 2020. Collaboration aussi avec **AMAP et Le Comptoir d'Ici**.

■ **Marport** (Lorient) : Capteurs sous-marins et sonars participant à améliorer la sélectivité de la pêche. De 15 salariés en 2013 à 31 en 2020.

■ **Thalos** (Ploemeur) : création de solutions de communication et d'outils d'analyse innovants pour le monde maritime, notamment des concentrateurs de pêche (dispositifs de concentration de poissons) pour mieux sélectionner les volumes et espèces pêchés.

■ **Loïc NOIRET** (Groix) : Pêcheur testant des filets de pêche en cordage biodégradable, conçus par le groupe Intermas (leader espagnol de la maille extrudée)

■ **Espace des sciences / Maison de la mer** (Lorient) : Promotion des activités maritimes

■ **IDmer** (Lorient) : Centre d'innovation technologique spécialisé dans la valorisation des produits et coproduits de la mer

■ **Pôle Mer Bretagne Atlantique** (Bretagne) : pôle de compétitivité visant à dynamiser la capacité d'innovation des entreprises maritimes, à développer la croissance et l'emploi.